

Célia de Lavergne et Julien Gabert

Association Experians
www.experians.net

Monter un projet d'assainissement dans les quartiers urbains pauvres de pays en développement : une autre approche

Pistes de réflexion pour les monteurs de projets

Fiches pratiques (Synthèse)

Une initiative d'



soutenue par :



Ces fiches pratiques sont une synthèse du document "**Monter un projet d'assainissement dans les quartiers urbains pauvres de pays en développement : une autre approche - Pistes de réflexion pour les monteurs de projets**". Ce rapport s'adresse à tous ceux qui ont pour objectif de monter un projet d'assainissement urbain dans un quartier défavorisé d'une grande ville de pays en développement. Il s'adresse autant à ceux qui veulent mettre en place un service inexistant dans un quartier qu'à ceux qui désirent améliorer un service inefficace. De nombreuses personnes ou entités peuvent être monteurs d'un projet d'assainissement : ONG, habitants de quartiers pauvres, entreprise privée, municipalité, organisation internationale, etc.

Ces fiches se basent donc sur une étude sur le terrain qui a mis en relief des blocages et erreurs systématiques ainsi que des facteurs de succès intéressants dans les projets d'assainissement urbain. Cette étude a eu lieu dans 6 grandes villes de pays en développement : Delhi (Inde), Hanoi (Vietnam), Phnom Penh (Cambodge), Buenos Aires (Argentine), Santiago de Chile (Chili) et Antananarivo (Madagascar).

L'assainissement urbain : une approche intégrée

Notre approche aborde l'assainissement d'un point de vue sanitaire et hygiénique : notre volonté au cours de cette étude a été d'appréhender l'assainissement solide et liquide comme un tout visant à la collecte, l'évacuation, le traitement et la disposition finale des risques sanitaires suivants : excréta et eaux usées domestiques, déchets solides ménagers et eaux de pluie. ***Il s'agit véritablement ici d'éloigner les dangers sanitaires des populations afin d'améliorer leurs conditions de santé et de vie ainsi que leur environnement urbain.***

De plus, les problématiques de déchets solides et d'eaux usées ou stagnantes sont souvent corrélées : Quel sera le bénéfice d'un projet de drainage si les canaux sont systématiquement obstrués par des déchets solides ? Quel est l'intérêt de mettre en place un système de collecte des déchets si les rues inondées empêchent les camions bennes de passer et de faire leur travail de ramassage ?

L'assainissement est un domaine relativement complexe. En effet, il présente des spécificités par rapport à d'autres secteurs du développement qu'il faut toujours garder à l'esprit. Par rapport à l'eau, l'assainissement n'est pas ressenti par les populations comme un besoin immédiat : la demande pour ce service sera moins grande, de même que la volonté de s'impliquer et la disposition à payer pour ce service. Il faudra donc susciter la demande chez les habitants et trouver un moyen de les convaincre de s'investir et de participer pour améliorer leur assainissement. L'assainissement est très souvent lié à des croyances et à des traditions culturelles. Des particularités telles que la notion d'impureté des sécrétions en Inde ou l'irrespect envers les ancêtres que représente la défécation sur la terre ferme à Madagascar peuvent constituer des obstacles qu'il faut prendre en compte pour la réussite des projets.

Pourquoi ces fiches pratiques ?

Le but de ces fiches est de permettre aux monteurs de projet, quels qu'ils soient, de ***se poser des questions indispensables à la réalisation d'un projet utile et pérenne***, de mettre à leur disposition des éléments de réflexion et des exemples concrets de projets d'assainissement, de problèmes à surmonter et de solutions développées dans les six villes étudiées. Elles n'ont pas la prétention d'être exhaustives, ni de donner toutes les réponses aux questions que se pose un monteur de projet dans le domaine de l'assainissement urbain.

Cette synthèse correspond au chapitre I. (Réflexions et recherches d'avant projet) pour les fiches pratiques n°1 à 3 et au chapitre II. (Montage et mise en œuvre d'un projet d'assainissement) pour les fiches 4 à 8. Le format synthétique des fiches en permet une utilisation fréquente et de terrain. Pour plus de précisions, d'exemples ou de références, on se référera au rapport, disponible en ligne sur www.experians.net.

Choix du lieu et du type de projet

Fiche pratique
n°1

De nombreux facteurs à prendre en compte

Lorsqu'un monteur de projet a la volonté d'intervenir dans un quartier défavorisé, le choix du type de projet et du lieu d'exécution du projet est une étape fondamentale.

Le souci de réaliser une action durable et intégrée dans un système plus large de développement doit amener le monteur de projet à effectuer ses choix à partir de rencontres avec les responsables officiels de la ville et d'autres acteurs tels que les ONG et groupements associatifs de la ville. Ces différents types d'acteurs le renseigneront différemment et complémentirement sur les politiques locales en matière d'assainissement, sur les priorités de la ville, sur les projets réalisés et en cours et lui permettront d'avoir une vision large et complète de la situation d'assainissement de la ville.

Lors de ces entretiens, une attention toute particulière sera à accorder aux problèmes fonciers et à l'attitude des autorités publiques vis-à-vis des bidonvilles.

Une fois ces éléments en main, le monteur de projet choisit une zone d'intervention (un ou plusieurs quartiers) en fonction de la nature du projet (urgence ou développement, construction d'infrastructures, sensibilisation, etc.) et des risques liés à une intervention dans les bidonvilles, notamment les risques fonciers.

Enfin, il rassemble les informations propres à la zone d'intervention et à la population concernées.

Sur le terrain : Le choix des quartiers d'intervention à Hanoi (Vietnam) par l'association OVE

L'association OVE (Organisation danoise pour l'énergie renouvelable) est intervenue en faveur de l'amélioration de l'environnement urbain dans le quartier modeste de Thanh Xuan Bac à Hanoi (Vietnam) de 2000 à 2003 et a donc appris à bien connaître les intervenants vietnamiens dans ce secteur. Pour la seconde phase du projet (2004 à 2008) dirigée vers des populations plus pauvres, l'association a consulté entre autres le DONREH (Département de l'Environnement et du Logement de Hanoi) et l'Union des Femmes afin de cibler des quartiers pauvres prioritaires. Ils ont ainsi identifié ensemble trois secteurs urbains dans d'anciennes zones industrielles du Sud de la ville, des quartiers qui connaissent, entre autres, de graves problèmes d'inondations dus au fait que toutes les eaux usées et pluviales de la ville s'écoulent vers ces zones.

Mémo

- 1- **Recherche d'informations pour le choix du quartier** : rencontres avec les autorités publiques/collectivités locales, rencontres avec la société civile.
- 2- **Situation foncière des quartiers défavorisés** : insécurité, spéculation immobilière.
- 3- **Type de projet** : urgence, développement, pilote, taille du projet.
- 4- **Informations spécifiques concernant le(s) quartier(s) ciblé(s).**

1- Recherche d'informations pour le choix du quartier***Rencontrer les responsables municipaux et gouvernementaux de l'assainissement et de la pauvreté afin de :***

- prendre connaissance des politiques du gouvernement en matière d'assainissement et de leur mise en oeuvre ;
- prendre connaissance des zones prioritaires en matière d'assainissement et de pauvreté dans la ville ;
- intégrer ces différents éléments au projet dans un souci de développement concerté et durable afin que l'action du monteur de projet n'aille pas à l'encontre de ces politiques et priorités ;
- prendre connaissance de l'attitude des autorités publiques vis-à-vis des bidonvilles ;
- signaler le projet aux autorités dans un but de coordination des actions.

Rencontrer la société civile afin de :

- compléter sa vision de l'assainissement et de la pauvreté sur la ville ;
- prendre connaissance des autres projets réalisés et en cours dans la ville, dans le domaine de l'assainissement, et rassembler les informations sur ces projets (solutions techniques utilisées, gestion adoptée, durabilité, etc.) ;
- profiter de l'expérience des projets précédents pour optimiser le montage du projet (identification des erreurs, des bonnes pratiques, des structures efficaces, des risques d'intervention, des blocages culturels, etc.).

2- Situation foncière des quartiers défavorisés***Quelle est la situation foncière des quartiers pauvres ?*** Quel est le degré de sécurisation ? Quelle est l'attitude des autorités publiques vis-à-vis des bidonvilles :

- Expulsion par la force ?
- Hypocrisie : incendies d'origine inconnue par exemple ?
- Passivité et non reconnaissance ?
- Relogement ?
- Amélioration du quartier ?
- Fourniture ou non des services de base ?

L'insécurité foncière

Il est indispensable, surtout dans le cas de la construction d'infrastructures, de sécuriser la propriété foncière dans le quartier ciblé afin de :

- ne pas risquer de voir les infrastructures construites lors du projet être détruites en même temps qu'un bidonville illégal par exemple ;
- de ne pas chasser des populations « fragiles », telles que les locataires en cas de prise de valeur du foncier et d'augmentation des loyers.

3- Type de projet***La question est de savoir si le monteur de projet envisage :***

- un projet d'urgence ou de développement (le projet d'urgence ne vise pas la durabilité), notamment dans le cas de construction d'infrastructures ;
- un projet pilote afin de mettre à l'épreuve un projet dans un but de réplification à plus grande échelle.

L'échelle du projet

Le choix de la zone d'intervention est lié à un choix de taille de projet. Dans un souci de durabilité, il est conseillé de :

- respecter les répartitions géographiques administratives existantes puisqu'à terme on cherche à responsabiliser les bureaux locaux sur l'assainissement du quartier (dans le cadre de la décentralisation) ;
- respecter autant que possible les liens traditionnels existants entre quartiers ou entre groupes d'individus (même employeur, même école, même origine géographique, etc.).

4- Informations spécifiques concernant le(s) quartier(s) ciblé(s)***Une fois le quartier choisi, il s'agit de recueillir des informations spécifiques à ce quartier*** auprès des municipalités et gouvernements (dans la limite de leur disponibilité et de leur exactitude):

- informations sur les réseaux, la topographie et la géographie du milieu ;
- informations sur les responsabilités théoriques de l'assainissement et sur la réalité sur le terrain ;
- informations socio-économiques concernant les foyers ;
- informations sur les habitats du quartier et sur les dispositifs d'assainissement ;
- informations politiques : élections et conflits d'influence ;
- informations liées aux autres projets sur le quartier : monteurs de projet, objectifs de ces projets, durée, projets maintenant achevés qui ont encore des répercussions positives ou négatives sur le quartier.

Les acteurs du projet

Fiche pratique
n°2

Intervention et coordination de nombreux acteurs locaux

Dans la conception du projet, l'étape d'identification des acteurs du projet est fondamentale. Il s'agit avant tout d'informer tous les acteurs concernés, de définir les rôles et responsabilités de chacun, dans une optique de développement durable.

Les futurs bénéficiaires du projet, les habitants, généralement représentés par un leader, doivent indispensablement participer et s'impliquer dans la mise en œuvre du projet pour se l'approprier, ce qui est une garantie de durabilité.

Les municipalités, nouveaux acteurs centraux de l'assainissement suite à la décentralisation accélérée des pays en développement, se sont vues attribuer de nouvelles responsabilités qu'elles ne sont pas toujours en mesure d'assumer étant donné l'état des ressources humaines et financières dont elles disposent. Il s'agit donc de les intégrer au projet pour les accompagner dans ce nouveau rôle qui est le leur.

De nombreux projets sont réalisés avec le soutien d'une ou plusieurs ONG. Celles-ci peuvent être monteuses du projet, sources de financement ou exécutrices de l'expertise sociale pour le monteur du projet.

Enfin, d'autres acteurs sont susceptibles d'intervenir à l'échelle du quartier : l'Etat, les entreprises de l'eau et de l'assainissement (privées ou publiques, concessionnaires ou en régie, etc.) et les bailleurs de fonds. En général, leur intervention n'est pas directe, mais il arrive qu'un de ces acteurs s'implique considérablement, parfois même comme monteur du projet, pour assainir les quartiers pauvres.

En ce qui concerne la répartition des acteurs, il n'y a pas de schéma ou de système d'acteurs type qui garantirait la réussite du projet. Néanmoins, le système choisi doit afficher une répartition claire et précise des rôles et responsabilités de chaque acteur et privilégier la mise en place d'une relation forte et de proximité avec les habitants. Il doit également envisager le retrait du monteur de projet après la fin du projet dans un souci de pérennité.

Mémo : les acteurs du projet

- 1- **Les habitants**, bénéficiaires finaux du projet, et les groupes cibles : leader, femmes, enfants, récupérateurs d'ordures.
- 2- **La municipalité** et la responsabilité de l'assainissement urbain au sens large.
- 3- **Les ONG** : diversité et méthodes de questionnement.
- 4- **L'Etat, les entreprises d'eau et d'assainissement et les bailleurs de fonds.**

Sur le terrain : Le projet de pré-collecte des ordures ménagères dans le quartier de Faami à Antananarivo (Madagascar) :

Ce projet, monté et financé par l'ONG de solidarité internationale Enda-TM, visait un double objectif : mettre en place un système de collecte viable et sensibiliser les populations à la propreté et aux problèmes d'hygiène en lien avec les déchets.

Pour la mise en œuvre sociale du projet, Enda a scellé un partenariat avec une association locale : ADH (Assistance au Développement Humain). ADH a donc mené les enquêtes auprès des habitants pour les interroger sur le système de précollecte optimal selon eux et a réalisé la sensibilisation à la propreté. La solution retenue à partir des résultats de l'enquête a été mise en place sur le quartier.

La gestion financière (collecte des redevances et paiement des collecteurs) est confiée au *fokontany*, le bureau local de la mairie. Dans un premier temps, ADH assiste à tous les paiements. A long terme, le *fokontany* sera seul gestionnaire du projet.

La corruption : un frein aux projets de développement

Les projets de développement mobilisent souvent des budgets importants qui peuvent attiser les convoitises de nombreuses personnes impliquées de près ou de loin dans un projet. On peut en effet être confronté à la corruption à tous les niveaux :

- autorités locales et services municipaux : la corruption peut avoir lieu soit auprès de l'équipe du projet, soit auprès de la population concernée par le projet (services gratuits arbitrairement payants) ;
- partenaires locaux : il s'agit ici de choisir avec soin ses partenaires : ainsi, de multiples « ONG » locales voient le jour pour tenter de décrocher une part de ce qu'ils considèrent comme un « pactole » humanitaire investi dans leur pays ;
- leaders de quartier : en tant que relais entre la population et les autorités ou le monteur de projet, les leaders occupent une place de choix s'ils décident de faire payer leurs services. L'attrait du gain peut les amener à privilégier leurs intérêts privés par rapport à l'intérêt général.

Un monteur de projet doit donc être conscient que ces phénomènes existent, en particulier afin d'éviter que les habitants de quartiers défavorisés soient au final les victimes de l'aide qu'on veut leur apporter (récupération du projet au profit de personnes mal intentionnées). Enfin, un climat de corruption généralisée peut rendre les habitants plus méfiants et moins enclins à s'investir dans une communauté.

1- Les habitants

Apprendre à connaître les habitants :

- S'interroger sur le foyer : taille ? Chef de famille ? Situation d'emploi des membres de la famille ? Revenu ? Ancienneté dans le quartier ? Volonté de s'impliquer dans un projet communautaire ? Temps disponible pour ce type de projet ?
- S'interroger sur l'habitat : Taille ? Infrastructures ? Raison d'installation dans le quartier ? Modes de vie ?
- S'interroger sur les usages de l'assainissement : maintenance des dispositifs d'assainissement lorsqu'il y en a (fréquence, qualité du nettoyage) ? Utilisation de savon ? Mode d'évacuation des déchets solides ?

S'interroger sur leur leader :

- Quelle est la légitimité du leader ? Est-il élu ? Désigné ? Religieux ? Reconnu ? Vit-il dans le quartier et dans quelles conditions ?
- Quelle est son ancienneté ? Quel est son attachement à la communauté ? A-t-il des ambitions ou des visées (par exemple politiques) ?
- Quels sont ses intérêts personnels ? Le pouvoir ? Un meilleur niveau de vie ? L'argent ? Inspire-t-il confiance ?
- Quelles sont les capacités du leader ? Quel est son niveau d'éducation ? Quelle(s) langue(s) parle-t-il ?

Les publics cibles de l'assainissement :

- Les femmes sont responsables de l'hygiène du foyer et de l'éducation des jeunes enfants : elles sont des actrices essentielles de l'assainissement.
- Les enfants peuvent être sensibilisés via l'école pour une éducation à l'hygiène personnelle ou collective.
- Les récupérateurs informels d'ordures (chiffonniers) peuvent être associés au projet (gain social).

2- La municipalité

L'organisation locale du ou des bureaux locaux en charge de l'assainissement

- L'assainissement (au sens large) est-il la responsabilité d'un bureau local ou cette responsabilité est-elle répartie entre plusieurs bureaux ?
- Ces bureaux disposent-ils de ressources humaines et financières adéquates pour remplir leur mission ?

Le degré et l'état de décentralisation du pays concerné

- Les municipalités sont-elles élues et comment ? Les bureaux de quartier sont-ils désignés ou élus ?

Quelle est la fréquence des élections et quand doit avoir lieu la prochaine ?

- Dans le cas d'une décentralisation, des ressources sont-elles assignées aux municipalités afin de remplir leurs nouvelles fonctions ? Si oui, lesquelles ?

La volonté de s'impliquer

- Les bureaux locaux ont-ils la volonté de s'impliquer dans un projet d'assainissement ? Si non, existe-t-il des moyens de les motiver (formation du personnel, pression par le haut, etc.) ?
- Les mairies sont-elles prêtes à assumer leurs responsabilités en matière d'assainissement ?

3- L'ONG

S'interroger sur l'ONG consiste à s'intéresser à :

- Sa nature : quel est le but propre de l'ONG (vocation sociale, construction d'infrastructure, défense des droits, base religieuse, etc.) ?
- Son origine : locale ou internationale ?
- Sa présence dans le pays voire sur le quartier : ancienneté et stabilité.
- Sa stabilité financière (mode de financement, volume financier).
- Sa fiabilité (notamment repérer les ONG fondées dans le but de profiter de financements internationaux dans un intérêt d'ordre privé).
- Ses ressources humaines (connaissance des dialectes locaux, équipe locale au sein d'une ONG si internationale, outils disponibles, etc.).

Le contexte local de la société civile

- Le contexte local est-il hostile aux ONG, notamment internationales ? Existe-t-il un droit d'association clairement défini ?
- Le nombre d'ONG présentes sur place est-il significatif ? Comment varie-t-il ? Pourquoi ?

4- L'Etat, les entreprises d'eau et d'assainissement et les bailleurs de fonds

L'Etat

A-t-il réalisé un programme national d'assainissement ? Quel en est le contenu ? Est-ce compatible avec le projet envisagé sur le quartier ?

Les entreprises d'eau et d'assainissement

Interviennent-elles purement dans le cadre de leur concession avec souci de rentabilité ou développent-elles des programmes sociaux ?

Les bailleurs de fonds

Interviennent-ils dans le cadre d'un programme spécifique avec des objectifs propres ? Quelles garanties demandent-ils ? Quelle est leur influence sur le projet ?

La demande en assainissement : identification et marketing social

Fiche pratique
n°3

Déterminer les besoins locaux réels et travailler à la prise de conscience locale de l'importance de l'assainissement

L'assainissement urbain n'est pas toujours considéré par les populations comme un besoin prioritaire, excepté dans certains cas particuliers tels que la nécessité d'un drainage lors d'inondations.

Afin de mieux cerner les populations concernées par le projet et de mesurer leur disposition à s'impliquer humainement et financièrement, la réalisation d'une enquête au porte-à-porte dans le quartier peut s'avérer très utile.

Cette étape permet d'identifier les blocages financiers, sociaux et culturels du manque de motivation populaire pour assainir les quartiers.

Dans le cas où l'assainissement n'est qu'une préoccupation secondaire pour les habitants en dépit de la présence évidente de risques sanitaires graves, une solution consiste à faire du marketing social de l'assainissement : en sensibilisant les populations, en leur démontrant simplement les bienfaits personnels et collectifs d'un bon assainissement grâce à un discours adapté à leurs préoccupations, on suscite la demande et on motive les habitants du quartier.

Sur le terrain : L'ONG Sulabh International : une stratégie commerciale de l'assainissement urbain

L'ONG Sulabh International lutte depuis 1970 contre la vidange manuelle des latrines – pratique largement répandue en Inde – en promouvant des latrines à double fosse ventilée vidangeables sans risque lorsque les boues ont séché. L'association a mené une grande campagne d'équipements en latrines aboutissant à la construction de 1,2 millions de toilettes et plus de 5500 blocs sanitaires communautaires.

Sulabh International doit son incroyable développement à une approche marketing convaincante. Elle démarché les familles en leur proposant non seulement de construire des toilettes et des latrines, mais aussi un ensemble de services en amont (identification des besoins pour le choix de la solution technique la mieux adaptée – notamment en fonction des ressources financières – et mise en relation avec un système de financement) et en aval (garantie d'un à deux ans et première vidange gratuite).

Mémo

- 1- **Enquête** sur les habitants, sur leurs usages concernant l'assainissement et sur la demande en assainissement.
- 2- **Prise en compte des aspects culturels locaux** : blocages et leviers pour le projet.
- 3- **Marketing social**.

1- Enquête sur les habitants, leurs usages concernant l'assainissement et la demande en assainissement***Quelques informations utiles à collecter auprès des habitants pour construire le projet :***

- Des informations sur les foyers d'ordre socio-économique ;
- Les préoccupations et besoins prioritaires des habitants concernant l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- Les types d'habitat ;
- Les raisons de leur présence dans le quartier et leur mobilité éventuelle ;
- Les équipements d'assainissement individuels et collectifs existants et leur localisation ;
- La disposition à payer pour un meilleur assainissement.

Les méthodes d'enquête :

- Au porte à porte pour obtenir les informations sur les foyers et auprès de la municipalité pour les équipements collectifs.
- Utilisation possible d'outils participatifs pour aider les habitants à classer leurs besoins par ordre de priorité (documents en langues locales, images, etc.).

2- Prise en compte des aspects culturels locaux***Identifier les blocages locaux pour le futur projet :***

- dans la culture traditionnelle, l'histoire récente, les chocs économiques et sociaux récents. Fatalisme, refus de payer les factures, passivité, peur de l'Etat, etc. peuvent avoir des influences négatives sur le projet.
- dans la représentation des déchets dans le pays : par exemple, les habitudes des anciens ruraux venus habiter le quartier (jeter les ordures derrière la maison, déféquer en plein air dans un coin « discret ») ou le rapport culturel à la terre (où reposent les ancêtres) et à l'eau peuvent freiner le projet.

Identifier des leviers éventuels pour promouvoir l'assainissement :

La conception traditionnelle de la propreté est souvent liée à des croyances locales. Utiliser les aspects religieux et culturels liés au souci de la

propreté peut constituer un moyen efficace de sensibiliser les habitants et de les faire participer au projet.

3- Le marketing social***Qu'est-ce que le marketing social d'un projet d'assainissement ?***

Le marketing social d'un projet d'assainissement consiste à susciter la demande en assainissement en proposant aux foyers une formule d'amélioration de leur assainissement accessible à leurs moyens humains et financiers.

Quelques pistes pour faire du marketing social de l'assainissement :

- Convaincre de l'intérêt d'un meilleur assainissement pour la famille et le quartier. Le discours hygiéniste s'avère rarement être le plus approprié. Aujourd'hui, on conseille davantage de jouer sur des registres liés à l'honneur, à la dignité et au statut social.
- Proposer des solutions simples et financièrement accessibles aux habitants, avec une démarche commerciale. Le foyer est un client et le produit d'assainissement (latrines par exemple) est présenté de manière attractive (au même titre que la télévision ou le téléphone portable qui sont souvent déjà présents dans les bidonvilles).

Le choix de la solution technique

Fiche pratique
n°4

Des solutions techniques adaptées et durables

L'approche adoptée ici consiste à considérer l'assainissement comme un tout visant à l'évacuation de l'ensemble des risques sanitaires du quartier que sont les eaux usées et les excréta, les eaux pluviales et les déchets solides.

Néanmoins, les solutions techniques utilisables pour évacuer chacun de ces risques sont souvent différentes selon le risque traité. Chaque risque appelle à une solution particulière qu'il faudra choisir en fonction de particularismes locaux : configuration physique du quartier, aspects fonciers, moyens financiers et type de solutions choisies parmi les solutions dites à bas coût (solutions technologiques adaptées aux pays en développement : coût d'achat et d'entretien peu élevé, maintenance facile à réaliser, résistance au climat, etc.).

Le choix de la solution doit également prendre en compte les besoins actuels des populations pauvres sans oublier ceux des générations futures : robustesse du matériel, prise en compte de la maintenance, et enfin prise en compte de la croissance urbaine.

Mémo

- 1- **Choisir une solution adaptée aux besoins des habitants et aux contraintes du quartier :** configuration physique du quartier, aspects fonciers, moyens financiers, etc.
- 2- **Choisir une solution adaptée aux besoins des générations futures :** robustesse, maintenance, croissance urbaine.

Sur le terrain : Eloigner les dangers sanitaires des quartiers pauvres : le projet de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) autour de la RN1 dans le Sud Ouest d'Antananarivo (Madagascar)

Suite aux travaux de rénovation de la Route Nationale 1, l'AFVP a choisi de réaménager et d'assainir neuf quartiers avoisinant la route. Ces « bas quartiers » (au sens propre comme au sens figuré) sont situés dans la plaine inondable d'Antananarivo. Le projet initié en 2003 consiste en plusieurs points définis, entre autres, à partir des consultations de la population et des dirigeants locaux :

- réaménagement ou construction de bornes fontaines en vue d'améliorer la fourniture d'eau potable et l'évacuation des eaux stagnantes proches ;
 - construction de blocs sanitaires (latrines, douches) et de lavoirs ;
 - mise en place d'un système de nettoyage du quartier et d'une collecte améliorée des ordures ménagères (sensibilisation des habitants, multiplication des bacs à ordures, tests de système de précollecte).
- Cette approche qui traite simultanément plusieurs aspects de l'assainissement et de la propreté (ici évacuation des eaux, gestion des déchets, construction de latrines et douches) dans l'objectif d'améliorer les conditions d'hygiène des neuf quartiers concernés offre une réponse globale à l'ensemble des problèmes rencontrés.

1- Choisir une solution adaptée aux besoins des habitants et aux contraintes du quartier

La solution doit être adaptée à la configuration physique du quartier et doit donc tenir compte :

- de la configuration physique et topographique du quartier : profondeur de la nappe phréatique, pente et inclinaison locale, gradient, inondabilité de la zone, accès à l'eau potable, etc. ;
- des infrastructures sanitaires existantes : dimensions et vétusté des infrastructures d'assainissement, entretien actuel des installations, nature du réseau (séparatif ou unitaire), possibilité de s'y raccorder, matériel utilisé ;
- des conséquences de la pression urbaine : manque d'espace pour construire et étroitesse des ruelles, diminution de l'efficacité des moyens existants (lacs de lagunage naturels comblés par exemple).

La solution technique dépend de la situation foncière du quartier :

- La construction d'une infrastructure demande la sécurisation foncière de l'emplacement où elle sera construite.
- L'insécurité foncière de certaines zones met en danger la durabilité de la solution adoptée : risque d'éviction ou de destruction.

La solution technique doit être adaptée aux moyens financiers locaux :

Les ressources financières locales sont souvent limitées, les solutions techniques doivent donc être choisies en adéquation avec ces limites, tant au moment du financement de la construction d'infrastructures ou de la mise en place d'un service qu'en ce qui concerne le financement de la maintenance.

Les solutions à bas coût :

Des solutions technologiques (en particulier de pointe) importées telles que celles des pays du Nord sont très souvent vouées à l'échec. Il existe des solutions à bas coût, qui font appel à des technologies peu coûteuses, adaptées aux réalités et aux besoins des quartiers urbains pauvres des PED et qui ont fait leurs preuves dans des conditions spécifiques aux pays du Sud. Latrines à double fosse ventilées, égout simplifié, pré-collecte avec charrettes : des solutions locales existent et sont souvent bien plus appropriées.

2- Choisir une solution adaptée aux besoins des générations futures

Le choix de la solution technique doit tenir compte de la robustesse du matériel :

- Les matériaux de construction et d'entretien futur doivent exister localement et faire appel à un savoir-faire existant localement.
- L'utilisation d'une solution à bas coût ne signifie pas pour autant qu'elle aura une durabilité moindre. Cette solution technique doit être conçue pour durer.

Le choix de la solution technique doit prendre en compte le coût des réparations futures qui doit être accessible aux habitants.

Le choix de la solution technique doit prendre en compte la croissance urbaine :

Les estimations concernant le choix, le dimensionnement et la mise en place de la solution technique doit tenir compte des projections de population urbaine. Oublier la croissance urbaine risque de rendre les installations sous-dimensionnées, inefficaces voire inutiles.

L'accompagnement social

Fiche pratique
n°5

Sensibilisation et appropriation

L'accompagnement social des populations dans un projet de développement conditionne souvent la réussite du projet.

Il consiste à susciter la prise de conscience par les habitants des problèmes d'assainissement, de leurs origines et de leurs causes. Il consiste ensuite à les sensibiliser à un meilleur assainissement, aux changements nécessaires pour y parvenir et enfin à soumettre aux habitants un projet auxquels ils participent, en particulier au niveau de la conception et à la mise en œuvre.

Ainsi, les futurs bénéficiaires du projet – les habitants – s'organisent pour exprimer un besoin et participent à la recherche de moyens pour combler ce besoin. Cette consolidation sociale interne leur permet notamment de revendiquer des services auxquels ils ont droit auprès des autorités locales.

L'implication des habitants garantit souvent la durabilité du projet dans la mesure où elle leur permet de s'approprier le projet et ses objectifs. S'approprier un projet signifie non seulement se sentir propriétaire et responsable des infrastructures construites et de leur entretien futur mais aussi se sentir responsable de tous les espaces communs que les habitants partagent, apprennent à respecter voire à valoriser ensemble.

Mémo

- 1- **En quoi consiste l'accompagnement social ?** Prise de conscience, sensibilisation, éducation, information.
- 2- **Consolidation sociale**, interne et externe.
- 3- **Appropriation du projet**, infrastructures, espaces communs.

Sur le terrain : Quelques arguments développés par l'association Famonjena pour faire évoluer les mentalités en matière d'hygiène et d'assainissement à Madagascar...

Selon l'association Famonjena, il peut être intéressant de jouer sur la fierté des Malgaches en faisant circuler des messages sur le statut social pour bousculer les mentalités : par exemple, lorsque des enfants clament que 'les personnes qui défèquent à l'air libre sont des sauvages', l'impact sur les adultes est important. De même, jouer sur le fait que les Malgaches aiment prouver qu'ils ont un niveau de vie supérieur à celui de leurs voisins s'avère efficace. Par exemple, dans un village de réinsertion, un petit concours sur l'aménagement intérieur des maisons initié par l'association Famonjena a lancé les foyers dans une véritable course au mobilier d'intérieur. Il est envisagé de faire de même pour la construction de latrines.

Une autre initiative de certains quartiers de réinsertion des populations pauvres a consisté à faire émerger des groupes de musique folkloriques (composés de jeunes membres de la communauté) dont les chansons font passer des messages sur l'assainissement (ainsi que sur d'autres programmes de sensibilisation comme l'alphabétisation et le sida).

Participation des habitants à un projet de développement

La structuration des habitants d'un quartier en communauté et leur participation aux différentes phases d'un projet de développement sont aujourd'hui souvent présentées comme essentielles pour la réussite du projet et la durabilité de la solution mise en place. Néanmoins, ces deux notions de communauté et de participation sont rarement naturelles dans des quartiers urbains pauvres de pays en développement, contrairement à ce que semblent croire de nombreuses organisations. La participation des habitants doit donc être encouragée et développée par le montage de projet.

La participation est une notion transverse. Les habitants peuvent prendre part au projet de nombreuses façons :

- ils peuvent participer à la conception du projet : par leurs revendications, leur description des principaux problèmes d'assainissement locaux, leurs idées des solutions techniques possibles, ils contribuent à explorer les pistes envisageables ;
- ils peuvent collaborer physiquement à la construction d'infrastructures d'assainissement ou au nettoyage régulier du quartier (collecte des ordures) ;
- ils peuvent participer financièrement en prenant en charge une partie des frais de construction par exemple et/ou en payant les frais de fonctionnement d'un service d'assainissement ou de propreté. (suite au verso)

1- En quoi consiste l'accompagnement social ?***Permettre une prise de conscience des problèmes sanitaires existants dans le quartier***

- Les arguments de santé et d'hygiène ne sont pas toujours adaptés : il faut davantage jouer sur des arguments d'honneur, de dignité et de statut social.
- La prise de conscience peut être déjà forte dans certains cas (inondations ou épidémies (choléra par exemple)) mais la plupart du temps il faut susciter cette prise de conscience.
- Il faut que la population fasse le lien entre les problèmes sanitaires qu'elle connaît et ses comportements et usages inadaptés.

Sensibiliser et éduquer la population :***Qui sensibiliser ?***

- Une bonne hygiène s'apprend : il est important d'éduquer à l'hygiène personnelle et collective les enfants à l'école dès leur plus jeune âge.
- Les femmes, responsables de l'hygiène du foyer, sont une cible prioritaire de la sensibilisation.
- Les autorités locales, même si elles affichent un discours pro-assainissement, ne l'appliquent pas toujours : il faut les sensibiliser aux problèmes d'assainissement, à leur coût socio-économique et aux solutions qui existent.

Comment sensibiliser ?

- Les actions peuvent prendre plusieurs formes : défilés, fête de l'assainissement et de la propreté, campagnes de nettoyage et de sensibilisation, projections de film, diffusion de tracts, groupes de musique populaires chantant les bienfaits de l'assainissement, groupes de discussion, etc.
- Les canaux d'informations sont divers : radio, télévision, journaux, tracts, etc. Identifier les canaux d'information réellement efficaces est indispensable.
- Une action de sensibilisation au porte-à-porte, reste le moyen le plus efficace mais elle est coûteuse.
- On peut former des animateurs sociaux parmi les habitants du quartier qui diffuseront régulièrement des messages sur l'assainissement à leurs voisins.

Informers sur projet et sur ses objectifs

Il s'agit ici de réunir les habitants pour leur soumettre une idée de projet, les amener à communiquer entre eux et recréer un dialogue entre voisins.

2- Consolidation sociale***La consolidation interne***

- Il faut garder à l'esprit que pour les habitants, consacrer du temps à la communauté revient à sacrifier du temps personnel ou familial.
- De même, le sentiment communautaire n'est pas plus naturel dans un bidonville que dans un quartier aisé, il nécessite d'être stimulé et consolidé.

La consolidation externe

- La structuration des habitants (consolidation interne) leur permet d'exprimer leurs besoins d'une voix forte et unie et de réclamer leurs droits.

3- Appropriation du projet***Appropriation des infrastructures***

Les nouveaux « propriétaires » en prennent soin au même titre que leurs biens personnels et les entretiennent.

Appropriation des espaces communs

- En général, les espaces communs sont utilisés pour des fins privées (commerciales) ou comme décharges.
- Il faut travailler à l'appropriation de ces espaces en soumettant leur aménagement à des discussions lors de réunions publiques.
- Dans le cas de la mise en valeur d'un espace commun (nettoyage d'une décharge sauvage, valorisation d'un terrain laissé libre suite à une relogement d'habitants), il faut penser à « cicatiser » le terrain en lui trouvant un nouvel usage pour tous et en accord avec tous : parc, terrains de sport, etc.

Participation des habitants (suite) : L'objectif de cette participation des habitants est double. Du point de vue du projet, une implication de la population lors des différentes étapes amène les habitants à s'approprier davantage le projet et donc à se sentir responsables de la bonne tenue des infrastructures et du bon fonctionnement du service. Du point de vue plus général de la lutte contre la pauvreté dans le quartier concerné, la cohésion sociale créée par la dynamique de communauté doit permettre aux plus pauvres – souvent laissés pour compte – d'obtenir une certaine reconnaissance sociale et d'avoir voix au débat du développement urbain qui les concerne. La participation des habitants est un outil très efficace pour le montage de projet si elle est effective. Sa mise en place représente néanmoins de nombreux défis : elle demande beaucoup de temps et mérite qu'on y consacre une part adéquate du budget.

Le montage financier

Fiche pratique
n°6

Coûts, financements extérieurs et participation des habitants

Le montage financier est la recherche d'un équilibre des implications financières des différents acteurs pour couvrir les coûts du projet.

Il s'agit donc avant tout de détailler le budget de tous les postes du projet (coût de la solution technique, de l'accompagnement social, coût de suivi et d'évaluation, etc.) et les ressources financières mobilisables (municipalité, habitants, bailleurs de fonds, ONG, etc.).

En ce qui concerne les ressources mobilisables, la participation financière des habitants est une condition souvent importante de réussite du projet. On constate qu'elle est toujours réalisable même si elle suffit rarement à payer l'intégralité des coûts. Dans le cas de la construction d'infrastructures, c'est une condition indispensable de la bonne appropriation des infrastructures par les habitants, afin qu'ils se sentent propriétaires de l'infrastructure et donc à ce titre responsables du bon entretien et de la pérennité de la construction.

Si, une fois mis en place, le service (lié à l'infrastructure construite ou non) a un coût, il faut anticiper dès le montage de projet le paiement de ce service : montant, fréquence, mode de recouvrement, etc. et le mode de gestion optimal.

Lorsque les habitants payent déjà des impôts locaux pour les services urbains, c'est à la municipalité de leur fournir le service en adéquation avec leurs moyens et les habitants sont en droit de le réclamer.

Mémo

- 1- Coûts du projet.
- 2- Participation financière des habitants, taxation locale, construction d'infrastructures, paiement du service, gestion financière du service.

Sur le terrain : Tarifs sociaux à Buenos Aires (Argentine) et à Santiago de Chile (Chili)

Dans le cadre du Modèle Participatif de Gestion (MPG) à Buenos Aires, Aguas Argentinas, l'entreprise concessionnaire d'eau et d'assainissement de la ville a mis en place un tarif social pour les quartiers dont les habitants ont participé comme main d'œuvre aux projets de connexion au réseau : les habitants de ces quartiers paient l'évacuation des eaux usées à moitié prix.

A Santiago de Chile, c'est l'Etat chilien qui paye un « subsidio » (subvention) aux ménages qui, après remplissage de la fiche CAS¹ et enquête à domicile, sont bien déclarés pauvres. Ainsi, l'Etat paie jusqu'à la moitié des 15 premiers mètres cubes mensuels d'eau potable d'un foyer, somme qui est facturée directement par Aguas Andinas à l'Etat. La taxe pour l'assainissement des eaux usées étant incluse dans la facturation de l'eau potable, l'Etat paye donc également l'assainissement la moitié des 15 premiers mètres cubes d'eaux usées de ces foyers (évacuation et traitement).

¹ Questionnaire permettant de déterminer quels sont les foyers les plus pauvres du Chili en se basant entre autres sur des critères d'emploi, d'habitat et de scolarisation.

1- Coûts du projet

Le coût de la solution technique dépend de la solution adoptée. Elle peut être choisie parmi les solutions dites à bas coût, en tenant compte du coût de la maintenance.

L'accompagnement social a parfois un coût élevé qu'il ne faut pas sous-estimer car son utilité est indispensable. Il est le liant qui permettra au projet de prendre.

Le suivi et l'évaluation d'un projet doivent être anticipés. L'évaluation à mi-projet permet de corriger les erreurs du montage suffisamment tôt et si le monteur de projet désire donner à son projet un sens dans la réflexion collective sur l'assainissement des quartiers urbains pauvres, consacrer un budget à l'évaluation post-projet est essentiel.

Le coût total peut être réduit en proposant aux habitants de servir de main d'œuvre. L'économie doit alors être ressentie par les habitants qui consacrent leur temps (et donc perdent des revenus potentiels) pour l'amélioration du quartier.

2- Participation financière des habitants**Taxation locale**

- Dans le cas où les habitants payent des impôts locaux, la municipalité doit leur fournir des services.
- Les moyens limités des bureaux municipaux des quartiers pauvres urbains ne leur permettent pas toujours de fournir un service adéquat, et très rarement un service de qualité.
- Même si les habitants des quartiers pauvres ne paient pas d'impôts, ils peuvent se renseigner sur leurs droits en matière de services, et les réclamer éventuellement.

Dans le cas de la construction d'infrastructures

- La participation financière des habitants est toujours réalisable mais permet rarement de payer l'intégralité du projet.
- Elle est indispensable pour la bonne appropriation de l'infrastructure par les habitants qui ne parlent alors pas de « la latrine de l'ONG » mais bien de la leur.
- La participation financière des habitants peut être déterminée grâce à l'étude préalable sur la disposition à payer des habitants.

- Cette disposition à payer peut être stimulée grâce à un marketing social adapté de l'assainissement.
- Il faut identifier les modes de financement adaptés pour la contribution des foyers pauvres : microcrédits, prêts, travail comme main d'œuvre, apport du matériel. Le système choisi doit pouvoir être supporté par les familles.

Paiement du service

- La tarification doit pouvoir être supportée par les foyers pauvres et par le gestionnaire. Une subvention ou un tarif « social » adapté peut s'avérer indispensable pour équilibrer ces deux contraintes.
- Le système de facturation doit être approprié aux modes de fonctionnement des foyers pauvres : fréquence et mode de paiement doivent être discutés avec les foyers en amont du projet.
- Le recouvrement des redevances doit être réalisé par un acteur de confiance et avec une fréquence raisonnable (une collecte fréquente est plus adaptée aux modes de gestion des foyers pauvres mais plus coûteuse : un compromis doit être fait).

Gestion financière du service

- Elle peut être confiée à un individu de confiance choisi parmi les habitants, au bureau local de la municipalité ou à un gestionnaire privé.
- Ce choix doit être précisé par contrat écrit et signée par les acteurs concernés.
- Le choix du gestionnaire doit privilégier l'efficacité de la gestion, la proximité aux habitants et la durabilité du système de gestion et des installations.
- Un système de contrôle sur le gestionnaire doit être réfléchi et mis en place afin d'éviter les abus de confiance (qui auraient des conséquences particulièrement négatives pour la consolidation sociale).

Coordination et planification

Fiche pratique
n°7

Définir les rôles et responsabilités de chacun

C'est la dernière étape de conception du projet : une fois les étapes d'identification des solutions techniques, de définition de l'accompagnement social et de montage financier opérées, la coordination et la planification de l'exécution du projet consistent à préciser le déroulement du projet selon des actions et un calendrier détaillés (voir ci-dessous).

Il s'agit tout d'abord de définir les rôles et responsabilités de chaque acteur, puis de développer les actions en sous-actions, chacune étant sous la responsabilité d'un acteur, avec une échéance fixée et un budget à respecter.

Les engagements des différents acteurs peuvent être détaillés dans un contrat écrit, signé par tous ces acteurs. Cette étape de formalisation permet de responsabiliser les personnes concernées et impliquées dans le projet et évite les malentendus.

Mémo : Trois étapes nécessaires

- 1- Répartition des rôles.
- 2- Planification.
- 3- Formalisation du partage des responsabilités.

Un exemple de repartition des tâches et de planification

Etapes de la construction d'un bloc sanitaire dans le quartier Q (hors accompagnement social)	Responsabilité	Echéance	Budget prévisionnel
- Acquisition du terrain	Municipalité	21/11/2000	400 euros
- Rédiger un appel d'offre pour le bloc en fonction des données techniques en possession	ONG X	Entre le 21/11/2000 et le 24/12/2000	-
<i>Remarque : la date limite de réponse à l'appel d'offre est fixée au 15/02/2001</i>			
- Analyser les réponses à l'appel d'offre et opter pour la solution la mieux adaptée	ONG X	Entre le 15/02/2001 et le 01/03/2001	-
- Construire le bloc sanitaire	Entreprise Y	Entre le 01/03/2001 et le 01/09/2001	3 000 euros
- Vérifier les normes sanitaires du bloc	Organisme de contrôle sanitaire S	Avant le 01/10/2001	50 euros

Calendrier du déroulement du projet

Date →	Nov. 2000	Déc. 2000	Janv. 2001	Fév. 2001	Mars 2001	Avril 2001	Mai 2001	Juin 2001	Juil. 2001	Août 2001	Sept. 2001
Action ↓											
Acquisition du terrain	—										
Rédaction de l'appel d'offre pour le bloc		—									
Analyse des réponses et choix de la solution la mieux adaptée				—							
Construction du bloc sanitaire					—	—	—	—	—	—	
Vérification les normes sanitaires du bloc											—

Légende : (— = municipalité, — = ONG X, — = Entreprise Y, — = Organisme de contrôle sanitaire S)

1- Répartition des rôles***Dans le cas de la construction d'infrastructures***

- La responsabilité de la construction de l'infrastructure peut être confiée à la municipalité. Cela constitue un bon moyen d'impliquer les autorités locales, à supposer qu'elles disposent des moyens humains et matériels nécessaires pour assumer cette responsabilité.
- Cette responsabilité peut être confiée à une entreprise privée, solution la plus raisonnable en termes d'efficacité, de savoir-faire et pour l'entretien. Cette solution est aussi la plus coûteuse.

Les habitants constituent une main d'œuvre potentielle utile, ce qui permet une économie des coûts.

- Ils peuvent participer à tout ou partie des travaux (par exemple, transporter les matériaux jusqu'au lieu de construction lorsque celui-ci est difficilement accessible en véhicule).
- Si ils acceptent de participer physiquement à la construction des travaux, ils peuvent avoir besoin d'une formation spécifique de la part du constructeur (pour la pose de tuyaux par exemple).
- Le temps consacré à ces travaux correspond à un manque à gagner pour les foyers. Il faut donc consulter les habitants sur leur volonté de payer la main d'œuvre pour la construction de l'infrastructure ou de la réaliser par eux-mêmes.
- Enfin, si le projet crée des emplois sur le quartier, il est préférable de choisir des habitants du quartier (parmi les chômeurs par exemple) pour les pourvoir : meilleure connaissance des problèmes locaux, meilleure intégration, etc.

2- Planification

Le projet est une somme d'actions à mener dans l'objectif d'assainir le quartier. Une bonne organisation consiste à nommer un responsable pour chacune de ces actions, responsable de la mise en oeuvre et du bon déroulement de l'action. Cette action sera détaillée suivant un calendrier précis et respectera un budget préfixé.

On peut écrire toutes les sous-actions sur un calendrier (voir page précédente) de manière à avoir une bonne lecture du déroulement du projet et à vérifier sa bonne cohérence (lorsque plusieurs sous-actions se déroulent en parallèle). On peut s'assurer grâce à ce calendrier de la logique des actions et de leur succession.

3- Formalisation du partage des responsabilités

La répartition des responsabilités ne saurait être basée sur des accords amiables de confiance mutuelle qui reposerait sur la bonne volonté et l'énergie de quelques personnes et pourraient disparaître avec le départ ou le manque de temps de celles-ci.

Il convient de définir précisément le rôle et la responsabilité de chaque intervenant par un accord écrit. Ce contrat entre les acteurs sera la mémoire des engagements de chaque acteur et la signature d'un tel contrat tend à les responsabiliser davantage.

Contrôle et suivi lors du projet ; Après-projet

Fiche pratique
n°8

Réactivité et adaptation à d'éventuels changements

Une fois le projet initié, il s'agit de contrôler et de suivre le bon déroulement des interventions de chaque acteur et des différentes actions précisées lors de la planification selon le planning et le budget fixés.

Le contrôle peut être opéré par les habitants eux-mêmes s'ils ont correctement été informé du projet, par le monteur de projet qui surveille régulièrement les actions du projet, par la municipalité dans le cadre d'une forte implication des autorités locales et enfin, pour des considérations de savoir-faire technique ou financier, par un organisme de contrôle approprié.

Le suivi tout au long du projet des transformations internes à la communauté (changement de leader, déménagements, baisse de participation, etc.) ou externes (arrivée d'ONG et/ou de nouveaux projets, nouvelles habitations, etc.) est indispensable pour intégrer ces nouvelles données au projet et éventuellement l'adapter en fonction. Pour ce faire, une attention particulière doit être consacrée au suivi grâce à des animateurs de quartier proches des populations, susceptibles de discuter et de réagir rapidement à ces changements.

De même, une évaluation à mi-parcours par un groupe indépendant permet de corriger les erreurs du projet que les acteurs du projet ne parviennent pas à constater par manque de recul.

Enfin, le suivi doit être envisagé à long terme et à très long terme pour vérifier la durabilité du projet.

Concernant l'après-projet, de nombreuses étapes attendent encore le monteur de projet (évaluation, information de partenaires, etc.). Au niveau du quartier, il s'agit en particulier d'aider les habitants motivés à avoir accès à d'autres services de base.

Sur le terrain : Contrôle par les habitants à Delhi (Inde)

A Delhi, le projet de l'association Jeet consistait entre autres à organiser les habitants d'un bidonville (construit) pour réclamer leurs droits en matière de services urbains à la municipalité. La communauté avait alors obtenu le retour au travail de balayeurs municipaux sur leur quartier. A leur retour, ceux-ci ont exigé des familles des sommes d'argent en échange du nettoyage devant chez eux.

Grâce à la bonne connaissance que les habitants avaient du projet d'assainissement dans le quartier, grâce à leur contrôle sur le travail des balayeurs municipaux et leur dialogue avec le monteur de projet, ils ont pu couper court aux réclamations des balayeurs (employés par la municipalité) de percevoir cette seconde paie injustifiée. Les balayeurs ont donc repris le travail comme convenu.

Mémo

- 1- **Contrôle.**
- 2- **Suivi en cours de projet :** changements internes, changements externes, évaluation à mi-parcours.
- 3- **Suivi à long terme :** durabilité du projet, mobilité des habitants.
- 4- **Après-projet :** aide à l'accès à d'autres services de base, réflexion globale sur l'assainissement local.

1- Le contrôle

Un contrôle régulier de la mise en œuvre des projets (réalisation des travaux, accompagnement social, etc.) peut être effectué par :

- La population : la présence des habitants à proximité des travaux, leur vigilance et leur bonne connaissance du projet leur permettent d'exercer une pression positive sur la réalisation des engagements de chaque acteur.
- le monteur de projet : il connaît précisément les rôles, responsabilités et engagements de chaque acteur et se doit de vérifier le bon déroulement des opérations suivant le calendrier fixé.
- Un organisme de contrôle indépendant pour ce qui est du contrôle technique et sanitaire des installations. Un tel contrôle a néanmoins un coût qu'il faut prendre en compte.

2- Le suivi en cours de projet

Le suivi d'un projet consiste avant tout à surveiller les évolutions liées au quartier.

Les évolutions internes au quartier sont celles qui modifient la structure de la communauté : changement de leader, désintérêt et baisse de participation, arrivées et départs d'habitants, etc.

- Le projet doit au maximum anticiper ces développements futurs lors de l'avant projet. S'ils surviennent en cours de projet, il s'agit de s'y adapter au mieux, par exemple en réajustant et renforçant l'accompagnement social et le marketing social.
- La réactivité des animateurs sociaux et des autres partenaires locaux effectuant le suivi sur le terrain est essentielle pour la réussite du projet à ce niveau.

Les évolutions externes au quartier sont celles qui sont dues à des facteurs externes à la communauté mais qui ont une influence sur le projet : apparition d'un nouveau projet sur le quartier, élections, construction de nouvelles infrastructures indépendamment du projet, etc.

- Se tenir au courant de ces évolutions permet de repérer celles qui auront une influence sur le projet et de les intégrer dans le projet.
- La surveillance de ces évolutions externes doit avoir lieu régulièrement.

Un mode de contrôle intéressant consiste à faire évaluer le projet à mi-parcours par une personne ou un organisme indépendant.

- Cela permet d'identifier des erreurs dans le montage de projet pour les rectifier suffisamment tôt.
- Le coût de cette étape peut se révéler difficilement supportable. Dans ce cas, on peut réduire ce coût en faisant appel à un étudiant ou universitaire local spécialisé dans l'assainissement plutôt qu'à un organisme privé d'évaluation.
- Le processus d'évaluation peut être double : interne et externe. D'une part, les habitants discutent des objectifs du projet et on mesure leur degré de participation. D'autre part, l'analyse extérieure apporte une vision plus analytique du projet.

3- Le suivi à long terme

Le projet terminé, il sera intéressant de faire un suivi à long terme en plus de l'évaluation traditionnelle.

Ce suivi permet de mesurer les conséquences à long terme de la solution sanitaire et de vérifier la réelle durabilité du projet.

Il devra s'intéresser à la pérennité des infrastructures, à la durabilité du système de gestion du service, à la mobilité ultérieure des habitants (qui peut provoquer une certaine spéculation sur les loyers par exemple) à l'adaptation à la croissance urbaine et à l'accession à la propriété des habitants (ce qui représente de plus en plus une priorité pour les habitants).

4- L'après-projet

Une action post-projet qui peut bénéficier directement aux habitants du quartier consiste, s'ils sont motivés, à les aider à continuer d'améliorer leurs conditions de vie dans d'autres secteurs qui les préoccupent : adduction d'eau, connexion au réseau électrique, pavage des rues, éducation, etc. Il s'agit pour le monteur de projets de mettre en contact les habitants et/ou la municipalité locale avec des intervenants spécialisés dans ce domaine.

Participer à la réflexion engagée par les partenaires au développement dans la ville ou le pays concernés sur la résolution des problèmes d'assainissement : évaluations post-projet, études de reproductibilité et de montée en échelle, diffusion des informations, etc.